

Europe

LE PARTI SOCIALISTE EUROPÉEN: DE SES ORIGINES AU CONGRÈS DE LISBONNE

Gérard Fuchs

18/02/2019

Suite au congrès du Parti socialiste européen, qui s'est tenu en décembre dernier à Lisbonne, et en vue des élections européennes, Gérard Fuchs, conseiller du président de la Fondation Jean-Jaurès et ancien député européen, revient sur les origines du Parti socialiste européen et sa stratégie pour la prochaine législature, qui a été dessinée à Lisbonne il y a quelques mois.

Le Parti socialiste européen (PSE), c'est une longue histoire ! Elle commence en 1957, année de la signature du Traité de Rome, regroupant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) créée en 1951 et les nouvelles Communauté européenne économique (CEE) et Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom). Fort logiquement, les partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes des six pays fondateurs décident alors de la création d'une « Confédération des Partis socialistes de la CEE » (CPSCEE), chargée de définir des positions communes pour peser sur les propositions de la Commission européenne et dans les débats du Parlement européen, les institutions qui viennent de naître.

Malheureusement, le mode d'élaboration des textes reprend la méthode utilisée au sein des Conseils des ministres : chaque pays met « entre crochets » les passages qu'il refuse du projet proposé par la Commission, et on garde ce qui reste après discussion. C'est l'effet et l'illustration de la règle de l'unanimité qui figure dans le Traité. Et le résultat est trop souvent d'affadir complètement les propositions de départ...

J'ai le souvenir – mauvais – d'avoir moi-même participé à ce jeu étrange : en 1978-79, Robert Pontillon, secrétaire international du Parti socialiste (PS) et alors président de la CPSCEE, indiquait au représentant du PS français que je venais de devenir pour ces discussions les « crochets » non négociables que je devais défendre ; je me rappelle les fins de discussion où je regardais ce qu'il demeurait du document initial, en me disant qu'il n'y aurait jamais que des politiques communes étriquées... La préparation du programme pour les premières élections directes, en 1979, des

nouveaux députés européens, qui ne pouvaient plus être des députés nationaux, confirma pour moi cette inquiétude. Je ne doutais pas cependant que la légitimité des urnes acquise par les nouveaux députés leur permettrait de devenir porteurs des intérêts collectifs de l'Europe, au-delà de ceux de leur seul pays.

Au fil des ans, la Communauté européenne s'élargissait (1973 : Royaume Uni, Danemark, Irlande ; 1986 : Espagne, Grèce, Portugal entrèrent dans la Communauté européenne) et il devenait clair que, sauf à introduire des domaines de décision à la majorité, l'Europe, constituée pour faire collectivement ce qui ne pouvait plus être fait par aucun de ses membres isolément, était en train de basculer des impuissances individuelles à la paralysie collective.

Le Traité de Maastricht en 1992 est surtout connu pour avoir fusionné les différentes Communautés en une entité unique, l'Union européenne, et pour avoir entériné l'objectif de la monnaie unique. Un autre de ses mérites importants fut d'avoir introduit un système de décision à la majorité qualifiée, dans un nombre à mes yeux insuffisant mais cependant substantiel de domaines.

La CFSCEE allait donc devoir elle aussi s'adapter au cadre nouvellement créé. Ce fut, comme prévisible, homérique. La logique bien sûr était que, dans tous les domaines où le nouveau Traité acceptait de voir les décisions prises à la majorité qualifiée, les partis membres de la Confédération définissent leurs positions de même manière. Mais cette rationalité n'était pas acceptée par tout le monde, et particulièrement bien sûr par les travaillistes du Royaume-Uni. Devenu à l'époque secrétaire international du PS et, de ce fait, vice-président de la CFSCEE, j'avais cependant senti chez le chef du Parti travailliste d'alors, Neil Kinnock, qu'il ne mettait pas toute son énergie, dans les réunions du Bureau, pour bloquer la situation. Sachant qu'il était gallois et non anglais, je m'étais alors dit qu'il y avait peut-être une faille à explorer. À une réunion suivante, où s'échangeaient en vain à nouveau les mêmes arguments, je me tournai vers Neil Kinnock et lui dit : « Mais enfin, quand le Labour arrivera au pouvoir et aura ses représentants dans tous les organismes européens, il faudra bien qu'ils appliquent le nouveau Traité ! Pourquoi ne pas commencer de suite entre nous ? ». J'ai toujours eu le sentiment que je lui apportais l'argument qui lui manquait par rapport à ses contraintes intérieures. Il le considéra en tout cas comme assez pertinent pour changer d'avis et accepter les nouvelles règles de fonctionnement de l'Union européenne.

Conséquence de tous ces événements, en novembre 1992 à son Congrès de La Haye, la CFSCEE changeait ses modes de décision, et aussi son nom, pour devenir le Parti des socialistes européens (PSE), le parti des citoyens soucieux non seulement d'efficacité économique mais aussi de justice

sociale et d'égalité des chances pour tous dans l'Union.

Malheureusement, toutes les avancées de Maastricht allaient être mises au service d'un autre projet politique. L'Union européenne n'arrivait pas à se concevoir comme un acteur puissant de l'économie mondiale, contribuant à introduire des règles fiscales, sociales, environnementales. C'est un autre dessein qui peu à peu s'imposait, celui de la réalisation d'une mondialisation libérale globale, censée améliorer automatiquement et sans interventions publiques la situation de tous les citoyens. Sans que beaucoup s'en rendent compte, on glissait de l'objectif de la réalisation d'un grand marché intérieur à l'Union, susceptible d'améliorer son développement et son poids dans les négociations économiques et financières internationales, à celui d'une dissolution de son identité dans un marché mondial politiquement incontrôlé, où les firmes multinationales et les grandes banques allaient faire prévaloir leurs intérêts.

Pour beaucoup de citoyens alors, et bien au-delà des milieux nationalistes traditionnels, la vision de l'Europe devint, au fil des années, négative. Ne cessant de baisser ses tarifs douaniers extérieurs, elle favorisait les délocalisations et les réimportations génératrices d'un chômage croissant ; favorisant une libre circulation interne inconditionnelle des travailleurs, elle créait, au lieu de solidarités nouvelles, des situations de compétition inacceptables (c'est, en France, la fameuse histoire des « plombiers polonais » qui, demeurant payés au niveau de leur pays, étaient bien sûr préférentiellement embauchés). Le résultat serré du référendum sur le Traité de Maastricht puis le rejet du projet de Constitution européenne ont illustré en France ces désillusions.

Le PSE, devenu en 1997 plus simplement « Parti socialiste européen », n'évita pas pour autant une querelle interne entre sociaux-libéraux et socialistes, querelle incarnée par les deux Premiers ministres Tony Blair et Lionel Jospin. Cette même querelle se retrouvait au Groupe socialiste du Parlement européen. Ce dernier, dopé par la légitimité de ses membres, voyait de plus ses pouvoirs régulièrement accrus par des traités successifs. Ainsi, l'échec de l'adoption du projet de Constitution européenne (dû notamment à son rejet par la France en 2005) n'empêcha pas le Traité de Lisbonne en 2007 de conférer au Parlement un rôle nouveau et politiquement essentiel : le président de la Commission européenne devait être proposé, à la majorité qualifiée, par le Conseil européen (les chefs d'État) « en tenant compte du résultat aux élections du Parlement européen ».

La rédaction était évidemment ambiguë. Le Parlement, à l'unanimité de ses groupes politiques, leva l'ambiguïté à son avantage à la veille des élections de 2014 : il fut décidé que chaque groupe proposerait un candidat et que le candidat du groupe arrivé en tête deviendrait le candidat du

Parlement proposé au Conseil... qui n'aurait alors d'autre choix que de s'incliner. Ce qui fut dit fut fait : le groupe PPE (le Parti populaire européen composé par les démocrates-chrétiens) avait obtenu le plus grand nombre d'élus, ils avaient choisi Jean-Claude Juncker, ancien Premier ministre du Luxembourg, comme leur candidat, le Conseil européen ne pouvait que confirmer.

C'était en apparence un grand progrès de la démocratie. Mais c'était aussi, compte tenu du morcèlement des groupes politiques, un frein à toute mise en cause des orientations libérales de l'Union. Aucun des deux groupes arrivés en tête lors du dernier scrutin en 2014, le PPE avec 216 membres et le PSE avec 190, ne peut en effet aujourd'hui regrouper une majorité des 751 députés avec ses alliés « naturels » de droite ou de gauche, cela compte tenu des deux groupes nationalistes et des non-inscrits qui comptent ensemble une centaine de parlementaires. La tentation est grande alors de trouver des compromis entre PPE et PSE, qui donneront plus de poids au Parlement face aux autres institutions mais qui contribueront à renforcer les citoyens dans la vision éminemment dommageable que, face à l'Europe existante, aucune possibilité d'alternative ne peut émerger.

La prochaine campagne pour les élections européennes peut cependant s'organiser autour de deux approches : celle qui visera à structurer le débat à travers la confrontation « pour ou contre l'Europe » ; et celle qui voudra structurer le débat entre « Europe libérale ou Europe volontariste ».

Si la première approche s'impose, le rejet de l'Europe actuelle risque de conduire à court ou moyen terme à la victoire finale des nationalistes, avec les conséquences possibles que l'Histoire nous a déjà montrées. Si la deuxième approche l'emporte, alors la possibilité de construire une autre Europe pourra enfin apparaître, devenir crédible et, pour beaucoup, séduisante !

C'est dans ce contexte, où les responsabilités de chacun sont très lourdes, que le PSE a préparé le congrès qui s'est tenu à Lisbonne les 7 et 8 décembre derniers, autour du slogan « Une Europe de la justice sociale, des libertés, du développement durable ».

Les interventions des responsables les plus connus marquent une vraie volonté de changer de cap. Udo Bullman, membre du SPD et président du groupe parlementaire du PSE, parle de diminuer les impôts sur le travail et d'augmenter les impôts sur la richesse, de doter l'Union européenne d'un budget pour le développement des nouvelles technologies et des formations qui leur correspondent. Elio di Rupo, ancien Premier ministre de Belgique, dont le père était mineur et qui a découvert la mer à quinze ans, parle d'imposer davantage les grandes entreprises et de lutter contre la fraude fiscale en Europe. Olivier Faure, Premier secrétaire du PS, parle des Gilets jaunes qui veulent cesser d'être méprisés et du mépris de classe qui se met en place en France. Il faut

parler avec eux pour qu'ils ne glissent pas vers l'extrême droite alors qu'ils devraient se reconnaître dans la gauche. Ana Catarina Mendez, numéro deux du PS portugais, reprend une phrase que j'avais aimée dans les campagnes de François Mitterrand : « Ne laisser personne au bord du chemin ». Jeremy Corbin, leader du Parti travailliste britannique, explique qu'il faut lutter contre la concentration des richesses et du pouvoir ; quoiqu'il arrive au Royaume-Uni, il indique que son parti souhaite rester membre du PSE, ce qui provoque de vifs applaudissements. L'économiste américain Jeffrey Sachs dit que les démocrates de son pays espèrent l'aide de l'Europe pour endiguer les absurdités de leur actuel président...

Restait l'intervention la plus attendue, y compris par moi : celle de Frans Timmermans, adoubé par les militants pour être celui qui deviendrait le président de la Commission européenne si le PSE arrive en tête des élections de mai, celui qui, de toute façon, portera le programme du PSE et fixera donc son image pour les temps qui viennent.

Frans Timmermans a été six fois élu au Parlement des Pays-Bas sous l'étiquette du PvdA. Il a été ministre des Affaires européennes, puis ministre des Affaires étrangères. Il est depuis 2014 vice-président de la Commission, en charge notamment d'élaborer un Plan de développement de l'économie circulaire en Europe. Ses deux grands-pères ont passé leur vie dans les mines de charbon et il sait lui aussi ce qu'est la vie des moins favorisés.

« Redonner de l'espoir à ceux qui n'en ont plus » a été son leitmotiv. Il faut un grand plan d'investissement européen pour créer les emplois d'avenir, dans les nouvelles technologies mais aussi pour favoriser la transition écologique indispensable. Mais il ne suffit pas de créer des emplois nouveaux, il faut former au niveau nécessaire les chômeurs ou les jeunes qui occuperont ces emplois. Et comme tout cela coûte de l'argent, il faut le prendre là où il est, notamment en taxant les grandes entreprises multinationales, une mesure qui ne peut réussir au niveau des États membres mais que l'Union européenne, compte tenu de la taille de son marché, peut mettre en place. Enfin, réduire les flux migratoires vers l'Europe sera de plus en plus difficile ; c'est à la source, notamment en Afrique, que nous devons agir pour faire disparaître la misère qui les engendre.

Le congrès de Lisbonne du PSE a permis de définir les priorités conduisant à une nouvelle Europe, fondée sur la justice sociale, sur la préservation de notre planète, sur l'affirmation de nos valeurs par rapport aux États-Unis et à la Chine. Aux citoyens européens qui font leurs ces priorités de convaincre maintenant autour d'eux pour qu'elles s'incarnent dans la réalité.

Puissent le PSE au niveau européen et la convergence gauche et écologistes au niveau français

arriver à faire se lever les forces nécessaires !